

ADM- 79-2025

STATIONNEMENT - TRAVAUX

REGLEMENTATION TEMPORAIRE STATIONNEMENT-CIRCULATION
23 Rue Léon Pernot

Karine PLISSONNIER, Première adjointe de la Commune de SAINT-MARCEL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2211-1 à L2213-6,
Vu l'article R 610-5 du Code Pénal,
Vu les dispositions du Code de la Route,
Vu la demande présentée par la société MVD PAYSAGE- 12 ROUTE DE TOUTENANT,
71620 SAINT-DIDIER-EN-BRESSE, en date du 20 juin 2025 tendant à obtenir l'autorisation de
stationner un camion plateau afin de procéder à la dépose et au fonctionnement d'une
bétonnière au 23 rue Léon Pernot à Saint-Marcel,
Considérant qu'il est nécessaire d'assurer la sécurité de ces travaux prévus le
lundi 23 juin 2025.

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Le **lundi 23 juin 2025** de 13h00 à 18h00, la société MVD PAYSAGE est autorisée
à stationner un camion plateau sur le trottoir à hauteur du n°23 rue Léon Pernot à Saint-Marcel
pour la livraison et le maintien en fonctionnement d'une bétonnière à Saint-Marcel afin de
réaliser des travaux de terrassement.

Le stationnement de ce véhicule devra gêner le moins possible la circulation et la progression
des piétons, riverains, véhicules d'urgence... A ce titre la société MVD PAYSAGE prendra
toutes les dispositions nécessaires afin de sécuriser cette livraison.

Article 2 : La signalisation réglementaire et nécessaire sera mise en place par la société
MVD PAYSAGE.

Article 3 : Le service de la Police Municipale et Monsieur le Commissaire de Police de la
Circonscription de Chalon-sur-Saône, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de
l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal
Administratif de Dijon dans le délai de deux mois à dater de sa publication

Fait à Saint-Marcel, le 23 juin 2025

Le 1er Adjoint,

Signé : Karine PLISSONNIER

Pour copie conforme,
Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la sous-Préfecture
le
et publié, affiché ou
notifié le **23 JUIN 2025**
Le 1er Adjoint
Karine PLISSONNIER

